

Droit de réponse au paragraphe traitant du Projet d'aménagement paysager tel que rapporté par le rapport du CM du 17.12.2024 publié le 07.03.2025 dans lequel j'ai été nommément cité. Il m'appartient dès lors de préciser voire de rectifier des propos qui m'ont été prêtés.

Je conteste formellement **avoir traité les élus d'idiots finis et avoir eu des mots très forts.**

Cette partie de phrase a été sortie de son contexte comme je l'ai précisé durant la réunion du conseil municipal en lisant in extenso le passage concerné sans que cela ne soit relaté dans le compte rendu.

Le passage exact, tel que dit durant la réunion était le suivant :

Je serais bien curieux de savoir ce que penseraient nos amis les agriculteurs des deniers et des impôts ainsi gaspillés.

Et pourquoi donc s'intéresser aux prix du m² quand tout le projet devrait être revu vers des coûts raisonnables voir même annulé (dans des circonstances comme celles actuelles, il vaudrait mieux dépenser l'argent public d'une façon plus utile). Il est bien facile de dépenser l'argent qui ne vous appartient pas, mais, vous – mêmes, pour vous, dépenseriez-vous cette somme de 44'000 € pour nettoyer et mettre en valeur une surface de 4000 m² que vous laisseriez ensuite revenir à l'état de friche. Pensant que vous n'êtes pas des idiots finis, je crois que non.

J'ai toujours eu à cœur de remplir mes fonctions **avec intégrité** en **favorisant un dialogue constructif** et dans **le respect** de mes collègues du conseil municipal.

Tout ce qui a été écrit ici est vérifiable sur les enregistrements vocaux de la réunion.



Leopold Halseth, conseiller municipal.